



HAL
open science

De L'Annuaire de l'Afrique du Nord à L'Année du Maghreb : conserver, réformer ou liquider ?

Vincent Geisser

► **To cite this version:**

Vincent Geisser. De L'Annuaire de l'Afrique du Nord à L'Année du Maghreb : conserver, réformer ou liquider ?. L'Année du Maghreb, A paraître. halshs-04855966

HAL Id: halshs-04855966

<https://shs.hal.science/halshs-04855966v1>

Submitted on 26 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

De L'Annuaire de l'Afrique du Nord à L'Année du Maghreb : conserver, réformer ou liquider ?

Vincent Geisser*

Il n'est pas aisé de faire l'histoire de la naissance d'une publication et ce d'autant plus que celle-ci reste intimement liée à celle d'un décès, d'une mort programmée (Borzeix et Rot, 2010). Car, en effet, *L'Année du Maghreb* a vu le jour en 2004 (Gobe, 2004) sur les cendres encore brûlantes de *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* (Roussillon, 1998 ; Benhlal, 2003), tel un fils ou une fille putatif.ve, dont les géniteurs ont eu parfois du mal à reconnaître la filiation. De ce point de vue, l'étude des conditions sociohistoriques de sa gestation s'inscrit nécessairement dans une dialectique de la rupture/continuité, de l'héritage/liquidation, de la mort/résurrection, dont la publication porte encore aujourd'hui les traces de controverses, de passions et de tensions qui ont traversé son institution tutélaire, l'Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans (IREMAM). Même si vingt ans après, celles-ci se sont largement apaisées, elles restent encore perceptibles dans la politique éditoriale de la revue, l'organisation du travail, le rapport aux lecteurs, l'identité disciplinaire des auteurs, les langues d'écriture, les champs d'études couverts, la relation aux tutelles, et même dans la matérialité de la revue, autant d'indices qui tendraient à prouver que la question de la filiation n'a toujours pas été tranchée et qu'elle ne le sera probablement jamais.

Encore aujourd'hui, *L'Année du Maghreb* doit composer constamment avec son statut « d'enfant illégitime » de *L'Annuaire de l'Afrique du Nord*, dont la paternité/maternité demeure problématique. Certes, l'arrivée d'une nouvelle génération de lecteurs, d'auteurs et de rédacteurs, qui n'a pas directement vécu la période développementaliste (1960-1970) et les « années de doutes » (1980-1990), a clairement contribué à une certaine « normalisation éditoriale » de la publication dans le champ académique. En apparence, *L'AdM* est devenue une revue scientifique « comme les autres », aspirant à une reconnaissance par ses pairs, à un soutien des tutelles académiques, et surtout à une validation des comités d'évaluation nationaux et internationaux qui, tels des procureurs du champ éditorial, ont le pouvoir d'intégrer ou d'exclure une publication des nomenclatures de classement et de référencement (Fridenson, 2009 ; Saada, 2010 ; Pérès, 2015).

Mais les nombreux débats qui resurgissent périodiquement au sein de la rédaction de *L'AdM* laissent à penser que son identité éditoriale n'est pas totalement fixée, restant fluide et incertaine, contribuant paradoxalement à son dynamisme et à son originalité dans le champ des sciences sociales. Comment classer *L'Année du Maghreb* ? Faut-il la considérer comme une revue SHS « presque normale », conforme aux standards rédactionnels et aux exigences théoriques attendus des « grandes revues » du champ ? Convient-il, au contraire, de l'assigner à une identité aréale, bien que ses rédacteurs et ses auteurs proclament leur volonté de prévenir toute dérive culturaliste, par peur de voir resurgir le fantôme éditorial de l'Afrique du Nord coloniale ? (Camille Noûs et Comité de rédaction, 2024). Doit-elle privilégier une « voie moyenne », en établissant une sorte d'équilibre éditorial, pas toujours aisé à tenir, entre un registre aréal et un registre généraliste ? Ce débat n'a rien de vraiment inédit. Il était déjà au cœur des discussions du « comité informel » désigné par la direction de l'IREMAM, en 2002-2003, pour réfléchir au sort de *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* qui, à l'époque,

* Politiste, CNRS, directeur de l'IREMAM.

connaissait une crise profonde, à la fois financière, structurelle et « morale », les tutelles envisageant même sa disparition¹.

C'est de cette expérience collective que nous avons choisi de rendre compte brièvement dans ce papier, reposant principalement sur des notes personnelles prises au fil des réunions et des souvenirs épars des débats enflammés qui ont secoué l'institution. Bien sûr, cette restitution des échanges oraux comporte inévitablement une dimension subjective, en raison non seulement de notre position d'acteur engagé dans le processus de « réforme » mais surtout de la distance du temps (plus de vingt années écoulées), facteurs susceptibles de donner lieu à des reconstructions et des justifications *a posteriori* (Laborde, Lelièvre et Vivier, 2007).

Conflits, passions et tensions au sein de l'institution : symptômes et facteurs d'une crise éditoriale

L'idée d'une réforme en profondeur de *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* intervient dans un contexte de « crise d'identité » qui ne touche pas seulement la publication mais l'ensemble de l'institution. Héritière de plusieurs centres de recherches aixo-marseillais, spécialisés sur l'Afrique du Nord et sur les sociétés du sud de la Méditerranée, l'IREMAM doit faire face à un mouvement de remise en cause générale des études aréales qui touche l'ensemble des sciences sociales (Kienle, 2010 ; Darbon, 2003 ; Camau, 1996). Ces dernières sont non seulement suspectées de culturalisme rampant mais aussi de passéisme larvé, faisant perdurer des catégories d'analyse, des découpages géographiques et des visions du monde, hérités directement de la période coloniale (Tonda, 2012). Cette crise de légitimité scientifique se double aussi d'une crise structurelle : les difficultés à renouveler les modes d'organisation du travail éditorial, le vieillissement des équipes administratives, techniques et rédactionnelles et les problèmes de diffusion de la revue se traduisent par un sentiment d'essoufflement (Roussillon, 1998), voire de lassitude, qui complique les relations avec les tutelles (Université et CNRS) et génèrent des tensions au sein du laboratoire. D'aucuns, y compris parmi les contributeurs réguliers de la revue, commencent à soulever ouvertement la question taboue de son maintien en vie et ce, d'autant plus que, l'IREMAM connaît au même moment une crise des vocations : à la fin des années 1990, le laboratoire ne parvient plus à renouveler son vivier d'enseignants-chercheurs, notamment en histoire, anthropologie, sociologie et science politique, les recrutements de jeunes docteurs se faisant rare, au profit des grandes laboratoires parisiens (notamment ceux affiliés à la Fondation nationale des sciences politiques ou aux universités prestigieuses) qui exercent un véritable lobbying dans les commissions nationales de sélection (Martinot-Lagarde, 2005). Cette raréfaction des recrutements à l'IREMAM contribue à tarir la source des contributeurs potentiels de la revue : les ingénieurs d'étude et de recherche, les auteurs et les rédacteurs appartenant à « l'ancienne génération » - celle des années 1970-1980 - ne sont plus remplacés, malgré l'appel à des bonnes volontés extérieures. Ainsi, à l'aube du XXI^e siècle, *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* apparaît comme ce « grand homme malade », que l'on vénère à l'instar d'un Livre saint (sa couverture en cuir vert et en lettres dorées évoque vaguement la Bible ou le Coran), tout en se résignant à sa disparition lente et inévitable. Plus personne ne croit vraiment en sa résurrection. Même chez les plus ardents défenseurs de sa survie éditoriale, la vénération s'accompagne d'une relative passivité face à une mort programmée.

¹ En 2002-2023, le directeur de l'IREMAM, Eberhard Kienle, décide de former un comité de réflexion sur l'avenir de *L'Annuaire de l'Afrique du Nord*, dans lequel siègeront Myriam Catusse (politiste), Vincent Geisser (politiste, sociologue), Isabelle Grangaud (historienne) et François Siino (politiste, sociologue). Celui-ci se réunira quatre ou cinq fois en l'espace de deux ans.

De ce point de vue, la parution en 2000 (édition 1998) de l'article d'Alain Roussillon provoque un véritable électrochoc parmi les lecteurs, les auteurs et les membres du comité de rédaction : certains le considèrent comme « salutaire », incitant à engager des transformations en profondeur en vue d'adapter la revue aux réalités éditoriales de son temps ; d'autres le jugent, au contraire, « destructeur », l'assimilant à une condamnation à mort ou à un faire-part de décès. Dans tous les cas, le regard critique d'A. Roussillon sur la sociohistoire de la publication phare de l'IREMAM ne laisse personne indifférent, ayant le mérite de provoquer un débat contradictoire au sein-même de l'institution. Au risque de caricaturer les positions des uns et des autres, trois camps se dessinent et s'affrontent de manière larvée dans le laboratoire : les *continueurs* qui plaident pour maintenir la publication en l'état, sans changement de titre, de forme et de périodicité, concédant tout même la nécessité de rattraper le retard de parution (environ trois ans) ; les *liquidateurs* qui estiment que la revue a fait son temps, car trop liée à l'héritage colonial de ses fondateurs (l'Afrique du Nord française) ; enfin, les *conciliateurs*, favorables à une « réforme radicale » de la revue, tout en veillant à faire le lien entre l'ancienne et la nouvelle publication. Ces trois positionnements ne renvoient pas seulement aux rapports de pouvoir qui se jouent alors au sein de l'institution, mais sont aussi intimement liés aux trajectoires socioprofessionnelles des protagonistes du conflit.

Les *continueurs* ont été majoritairement recrutés dans les années 1970-1980, disciples directs des fondateurs de la revue et ayant fait leurs premières « armes » dans l'enseignement supérieur et la recherche universitaire en Algérie, en Tunisie et au Maroc, aux lendemains des indépendances. Ils correspondent assez bien au portrait des « pionniers de la coopération » dressé par Jean-Robert Henry, Jean-Claude Vatin et François Siino (2012). D'une part, ils continuent à entretenir des liens étroits avec leurs pairs maghrébins – formés généralement dans les mêmes universités qu'eux (Sorbonne, Lyon, Grenoble, Aix-Marseille, etc.) –, faisant appel à leurs « services » pour alimenter les chroniques annuelles et les articles transversaux. D'autre part, ils jouent un rôle influent dans la définition de la ligne éditoriale de la revue, en veillant à maintenir le « pré-carré nord-africain » face aux tentatives d'élargissement aréal vers l'Égypte ou d'autres pays de la région. Pour le dire autrement, *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* représente toute leur vie professionnelle, sinon un moment significatif de leur socialisation académique et scientifique.

Les *liquidateurs* appartiennent davantage aux enseignants-chercheurs arrivés à l'IREMAM dans les années 1990, après des expériences de recherche, plus ou moins longues, en Égypte (CEDEJ²), au Liban (CERMOC³), en Syrie (IFEAD)⁴ ou en Palestine (Université de Birzeit)⁵. Arabisants confirmés, ils voient dans *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* l'incarnation d'un « temps éditorial » désormais révolu, dominé par les « francophones » et peu en phase avec les nouvelles réalités économiques, sociales, politiques et universitaires du monde arabe. S'ils ne forment pas toujours explicitement le vœu de voir disparaître la revue, ils ne s'en montrent pas moins critiques, interrogeant sa pertinence scientifique dans un contexte de redéploiement des études en SHS sur les mondes arabes et musulmans, marqué par une ouverture de plus en plus prononcée sur le Machrek, voire sur d'autres aires géographiques comme l'Iran et la Turquie.

² Centre d'études et de documentation juridiques, économiques et sociales du Caire.

³ Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain de Beyrouth et Amman.

⁴ Institut français d'études arabes de Damas.

⁵ Institut de droit de l'université palestinienne de Birzeit.

Enfin, les *conciliateurs* se recrutent davantage dans la nouvelle génération de chercheurs, arrivée à l'IREMAM au début des années 2000 qui, tout en ayant fait leur thèse sur des terrains maghrébins (Algérie, Maroc et Tunisie) ou européens (migrations, diasporas arabes) se sont initiés progressivement aux terrains machrékinois. Ils ont généralement suivi des formations en langue arabe (Bourguiba School à Tunis, le DEAC⁶ au Caire ou l'IFEAD à Damas) et animent des séminaires communs avec les spécialistes du Moyen-Orient dans le cadre des nouveaux masters de l'Université d'Aix-Marseille ou de Sciences Po⁷. Cette « position dialogique », entre le Maghreb et le Machrek, entre le milieu francophone et le monde des arabisants, entre la génération des fondateurs de l'IREMAM et les « nouveaux arrivants », explique sans doute leur rôle de médiateurs dans le conflit ouvert opposant les *continueurs* et les *liquidateurs*. Cette génération des *conciliateurs* est aussi davantage marquée que ses aînés par une « culture de la pluridisciplinarité », un souci d'inscrire pleinement ses recherches empiriques dans les débats théoriques en SHS et une volonté de faire voyager les paradigmes entre les deux rives. C'est précisément dans cette dernière catégorie, que la direction du laboratoire va puiser en 2001-2002, pour animer un « comité de réflexion » sur l'avenir de *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* et imaginer des solutions pour sortir de la crise.

Une réforme éditoriale oui...mais pour quoi faire ?

Il ne s'agit pas d'idéaliser *a posteriori* le rôle des membres du comité de réflexion dans la sortie de crise. Il est vrai que, de par leurs trajectoires académiques et scientifiques, « ils parlent avec tout le monde », refusant d'entériner le clivage entre « maghrébologues » et « machrékologues ». Au début des années 2000, ce dernier tourne au conflit ouvert au sein de l'IREMAM et se traduit par une logique de « blocs » qui menace à terme la cohésion de l'institution. Cette fonction de médiation doit cependant moins à une posture morale (pacifier les relations professionnelles au sein du laboratoire) qu'à un « effet génération », exprimant un nouveau rapport à la question aréale au sein des départements SHS du CNRS et des universités françaises. En deux mots, les *conciliateurs* expriment de plus en plus leur scepticisme à l'égard de la subdivision du champ en « aires culturelles » – probablement en raison de ses relents essentialistes et culturalistes (Longuenesse et Siino, 2005 ; Denoix, 2004) - et rejettent avec force la bipartition scientifique du monde arabe entre Maghreb et Machrek, héritée du passé impérial : pour ces « jeunes chercheurs » rompus à circuler entre les espaces culturels et géographiques du monde arabe et à fréquenter les milieux de la recherche francophone, anglophone et arabophone, ce clivage aréal ne fait plus vraiment sens.

Toutefois, à la différence des liquidateurs, les membres du comité de réflexion restent attachés à l'idée de maintien d'une publication spécialisée sur le Maghreb. On peut y voir plusieurs raisons à cela. D'abord, la majorité d'entre eux ont fait leur initiation à l'écriture scientifique dans *L'Annuaire de l'Afrique du Nord*, y publiant leur premier article en leur nom propre ou en binôme avec un enseignant-chercheur titulaire. De ce fait, ils manifestent une forme de fidélité et un rapport quasi affectif à la revue. De plus, dans leurs activités quotidiennes au sein du laboratoire, ils entretiennent généralement des relations de proximité avec les rédacteurs et l'ensemble des personnels intervenant aux différents stades du processus éditorial (auteurs, membres du comité de rédaction, techniciens et ingénieurs). À l'époque, il existe même une culture de l'entre-soi des collaborateurs de *L'Annuaire de l'Afrique du Nord*

⁶ Département d'enseignement de l'arabe contemporain.

⁷ Notamment l'option « Mondes arabes et musulmans » du Master 2 de sciences politiques comparatives de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence dirigée en 2002-2003 par Elizabeth Picard, directrice de recherche au CNRS.

qui finit par déteindre sur les jeunes chercheurs, suscitant un attachement filial à la revue. Ensuite, et c'est sûrement la raison la plus importante, les membres du comité de réflexion ont tous réalisé leurs recherches de master (DEA⁸ à l'époque) et doctorales sur des archives, des sources et des terrains situés en Algérie, au Maroc, en Tunisie et plus rarement en Mauritanie ou en Libye. Le Maghreb ne constitue donc pas pour eux un espace totalement désincarné. Au contraire, il représente un ensemble d'événements et de lieux, dans lesquels ils ont tissé de nombreuses relations humaines avec les enquêtés, les collègues doctorants et enseignants-chercheurs, les citoyens ordinaires et les institutions universitaires. Enfin, sans verser forcément dans la « maghrébologie » (Hmed, Perrier, 2023), les *conciliateurs* restent convaincus – sur ce point, ils rejoignent la position des *continueurs* – d'une certaine unité des dynamiques historiques, culturelles, sociales et politiques qui structurent « l'espace maghrébin », qui le différencieraient des autres régions du monde arabe et justifieraient pleinement le maintien d'une publication vouée au Maghreb et soutenue par les tutelles (CNRS et Université). Bien qu'ils refusent d'être taxés de « maghrébologues » - qualification stigmatisante -, les membres du comité de réflexion continuent malgré tout à revendiquer leur statut de « spécialistes » des sociétés maghrébines et, par extension, des débouchés éditoriaux en rapport avec leur spécialisation aréale. Ces chercheuses et chercheurs croient à l'importance de replacer le Maghreb au centre de dynamiques de recherches que les années 1990 ont beaucoup bousculées. Par ailleurs, le « terrain maghrébin » est moins conçu comme un espace clôt qu'un lieu à partir duquel penser la pluridisciplinarité. Il est vrai, que les conciliateurs ont été recrutés ensemble au début des années 2000, dans ce contexte de réflexion sur les études aréales. L'IREMAM connaît alors un renouvellement générationnel, qui incarne cette prétention/ambition à la « banalisation » des aires et se traduit par la revendication de faire des travaux sur le Maghreb des études « comme les autres ». Des publications scientifiques, telles que la revue *Politique africaine*, leur apparaissent comme des exemples à suivre, sinon des expériences à méditer.

Cependant, les *conciliateurs* se posent aussi en « réformateurs » : c'est d'ailleurs en ces termes que la direction de l'IREMAM leur a confié, en 2001-2002, la mission de (re)-penser l'avenir de la publication phare du laboratoire. Sur ce point, ils adhèrent très largement aux propos d'Alain Roussillon (1998) sur les « dangers » de l'essentialisation et la naturalisation de l'espace maghrébin, tendances qui sont parfois perceptibles dans les productions de *L'Annuaire de l'Afrique Nord*. Plus encore, la nouvelle génération de chercheurs travaillant sur le Maghreb, est de plus en plus sensible à l'influence des *postcolonial studies* et des courants critiques de la sociologie qui en appellent à la « dé-exotisation » (Bourdieu, 1997) et à la dé-essentialisation des approches, des terrains et des paradigmes. Sur ce point, il est clair, qu'au cours des réunions qui ont rythmé le travail de la commission, s'est exprimée clairement la volonté d'en finir avec « l'Afrique du Nord de papa et de grand papa » et de se départir du « stigmatisme colonial » qui colle à la publication depuis sa création (Camille Nous et Comité de rédaction, 2021). Si la génération précédente – ceux entrés dans les années 1970-1980 – avait pris ses distances avec les pères-fondateurs de la publication en surjouant un anticolonialisme universitaire et en affirmant une proximité assumée avec les élites intellectuelles et politiques de l'indépendance (Henry, Siino et Vatin, 2012), la génération des années 1990-2000, s'affranchissent des deux à la fois : leur « postcolonialisme » n'est plus revendiqué au nom d'une posture politique et militante (développementalisme) mais sur un registre à la fois éthique et scientifique (promouvoir une dimension critique et réflexive des sciences sociales sur le Maghreb), appelant à la déconstruction des catégories et des modes classement hérités de la période coloniale. Cela suppose préalablement de repenser

⁸ Diplôme d'études approfondies.

l'organisation du travail au sein-même de la revue, qui a longtemps été dominée par des logiques à la fois bureaucratiques et mandarinales. C'est aussi à cette tâche plus « triviale » que sont attelés les membres du comité de réflexion, proposant d'instaurer des relations plus « égalitaires » et « éthiques » dans la chaîne de fabrication de la revue.

L'organisation du travail éditorial : instaurer des rapports plus égalitaires et paritaires

Au fil des années, *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* est devenu une véritable « machine éditoriale » pour le meilleur et pour le pire. Le meilleur, une équipe de techniciens, d'ingénieurs, d'auteurs et de rédacteurs entièrement dévouée à la publication et travaillant quasiment à plein temps pour sa réussite. À certains égards, on peut parler d'un engagement total du personnel du laboratoire dans la fabrication, la diffusion et la promotion de la revue, à tel point qu'en France et à l'étranger, l'institution est identifiée et reconnue par sa publication phare : l'image de l'IEMAM, c'est d'abord celle de son navire amiral, *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* ! Le pire, c'est une absence totale de recul et de réflexion sur l'organisation du travail éditorial qui finit par s'enrayer et s'essouffler – ce qu'Alain Roussillon (1998) désigne par « routinisation » - et qui se fait directement ressentir non seulement dans la qualité scientifique des articles et des chroniques mais aussi dans les délais de parution : les auteurs doivent se livrer à cet exercice périlleux d'analyser des faits sociaux et des événements politiques, dont ils connaissent déjà l'issue, se livrant dans leur écriture à une forme d'uchronie. Les retards considérables accumulés dans la parution de *L'Annuaire* provoquent également un effet dissuasif sur le recrutement des auteurs potentiels qui hésitent ainsi à s'engager, contribuant à aggraver la crise des vocations décrite précédemment. Celle-ci se double d'une baisse des ventes directes et surtout des abonnements auprès des bibliothèques universitaires, d'autant plus inquiétante qu'elle intervient dans un contexte de réduction drastique du financement de la recherche publique et du non remplacement des départs à la retraite du personnel éditorial (ITA). En 2001-2002, lorsque la direction de l'IEMAM se résout à créer un « comité de réflexion » sur l'avenir de la publication, *L'Annuaire* est déjà confronté à de nombreux dysfonctionnements structurels, se traduisant par des tensions : en l'espace de cinq ans (1999-2003), la publication voit défiler quatre équipes de rédaction différentes qui tentent tant bien que mal de relancer la « machine éditoriale » mais sans succès.

Au-delà des apparences, cette crise de la publication n'est pas que structurelle : elle est aussi très largement relationnelle, incitant les membres de la commission à réfléchir sur les rapports de domination et de pouvoir qui se jouent de manière à peine voilée à l'intérieur de l'institution. En effet, même si le sujet est resté longtemps tabou, le fonctionnement de *L'Annuaire* a reposé sur des logiques mandarinales et patriarcales, induisant des rapports inégalitaires entre les différents statuts d'auteurs et, entre ces derniers et les « petits mains » de la machine éditoriale (Camille Noûs et Comité de rédaction, 2021). Il n'était pas rare que certains enseignants-chercheurs « confirmés » puisent directement dans les travaux de leurs étudiants et doctorants français ou maghrébins pour écrire leurs articles en leur nom propre, en les présentant comme de simples « collaborateurs » ou pire, en occultant totalement leur contribution scientifique. De même, le travail des technicien.n.e.s et ingénieur.e.s (ITA), majoritairement des femmes, a parfois fait l'objet d'une forme d'invisibilisation, réduit à ses aspects purement « documentaires » et « logistiques », niant toute créativité éditoriale, ce qui est d'ailleurs toujours le cas dans les années 2020. À titre d'illustration, le travail des

documentalistes considérées eux-elles aussi comme des « petites mains » de *L'Annuaire* s'est trouvé d'autant moins reconnu, qu'il commençait à devenir évident, avec la généralisation d'internet, de sa transformation profonde, voire de sa disparition sous cette forme-là.

S'il est vrai que, *L'Annuaire* a pu représenter une véritable opportunité de publication pour des jeunes chercheurs non statutaires en quête de reconnaissance académique, son fonctionnement hiérarchique a aussi contribué à reproduire des relations de domination entre les différentes catégories de contributeurs. De ce point de vue, il apparaît évident aux membres du comité de réflexion que la « réforme radicale » de *L'Annuaire* doit passer par une remise en cause des logiques mandarinales, patriarcales et inégalitaires, constituant autant un facteur qu'un symptôme de la crise éditoriale.

Plus encore, dans l'esprit de l'équipe des réformateurs, la survie de la publication induit un « décentrement » par rapport à l'institution tutélaire. Il ne s'agit pas de nier le rôle historique et central de l'IREMAM dans le développement et la renommée internationale de *L'Annuaire* mais de dépasser le statut de « publication de laboratoire », qui confine à l'entre-soi éditorial, pour la transformer en une « véritable » revue de sciences sociales sur le Maghreb. Cela suppose de nouer des partenariats avec d'autres institutions scientifiques en France et à l'étranger, notamment au Maghreb. Car, de manière paradoxale, si *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* compte de nombreux lecteurs maghrébins et, est présent dans la plupart des bibliothèques universitaires d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, les partenariats institutionnels demeurent relativement faibles. Ces derniers reposent principalement sur des relations inter-individuelles entre des universitaires français et maghrébins qui ont fait généralement leurs études dans les mêmes universités de l'Hexagone (Aix-Marseille, Grenoble, Lyon, Paris, etc.). Or, à la différence de leurs aînés, les membres du comité de réflexion entretiennent un rapport à la fois plus distancié et plus « équilibré » avec leurs pairs maghrébins. Ayant eu des expériences de recherche dans les pays du Maghreb et du Machrek – notamment dans les IFRE⁹ -, en contact direct avec les nouvelles générations d'enseignants-chercheurs francophones et arabophones (celles nées après les indépendances), les réformateurs ont le sentiment que la survie de la revue passe par son internationalisation, évitant ainsi de reconduire la configuration éditoriale *centre-périphérie* - « penser au Nord, faire du terrain au Sud » - qui est encore dominante à la fin des années 1990. Il s'agit de transformer la publication en revue scientifique « autonome », en l'inscrivant doublement dans une dynamique inter-laboratoires et de partenariats renforcés avec les institutions universitaires de la rive Sud de la Méditerranée. En deux mots, l'objectif est de favoriser la transformation d'une « publication maison » en une véritable revue de sciences sociales reconnue internationalement par les acteurs du champ.

Une revue des sciences sociales comme les autres : vers une « normalisation éditoriale » ?

Le terme de « normalisation » véhicule une certaine ambivalence, traduisant autant des aspirations au changement que des entreprises de « mise en conformité », voire de répression de tout ce qui ne rentre pas dans « la norme ». Il n'a pourtant pas été choisi au hasard : sa polysémie se retrouve très largement dans les contradictions et les tensions qui traversent alors le comité de réflexion, animé à la fois par une volonté de « réforme radicale » - « décoloniser les études sur le Maghreb » (Fall, 2011 ; Tonda, 2012) - et par un désir de

⁹ Instituts français de recherche à l'étranger, ancêtres des Unités mixtes des instituts de recherche français à l'étranger (UMIFRE).

devenir une revue de sciences sociales « normale », se distanciant du marquage aréal. Avec le recul du temps, nous sommes conduits à porter un regard plutôt critique sur les motivations du groupe des « réformateurs », auquel nous appartenions : la rhétorique de la réforme postcoloniale de *L'Annuaire* renferme une tendance, consciente ou inconsciente, à une forme de conformisme scientifique¹⁰, avec des mots d'ordre qui apparaissent aujourd'hui presque comme des slogans professionnels, très fortement valorisés par nos tutelles (CNRS, Université, etc.) : pluridisciplinarité, transversalité, réflexivité, science ouverte, éthique, évaluation des productions scientifiques, etc. (Pierssens, 2007 ; Geisser, 2020). En fait, nous nous percevions comme des « réformateurs », alors que nous n'étions en réalité que de « jeunes chercheurs » influencés par les injonctions des tutelles et les courants en vogue dans le champ des sciences sociales, en guerre contre les études aréales de plus en plus perçues comme « archaïques », « obsolètes » et même « ringardes » (Bayart, 2019 ; Longuenesse et Siino, 2005 ; Denoix, 2004). Réformer en profondeur *L'Annuaire de l'Afrique du Nord*, c'était certes faire le deuil de pratiques professionnelles qui nous paraissaient décalées et contreproductives mais c'était aussi « protéger » nos propres carrières professionnelles (avancement, mobilité, promotion, etc.). Quelque part, en choisissant le camp de la réforme éditoriale, nous luttions aussi pour notre propre survie dans le champ des sciences sociales, par peur de se voir rapidement « déclasser » (dans tous les sens du terme) et distancier dans la compétition éditoriale par d'autres auteurs et publications davantage en phase avec l'air du temps. En pointant aujourd'hui cette ambivalence inhérente à la mission du comité de réflexion sur l'avenir de *L'Annuaire*, il ne s'agit pas de verser dans un registre autocritique et démagogique, mais davantage de mettre en évidence le caractère « contraint » de la réforme éditoriale. Nous la vivions alors sur le mode de l'engagement désintéressé, de la fouge juvénile et de « l'esprit libre » animant la nouvelle génération d'enseignants-chercheurs (à l'époque nous avions à peine 30 ans), alors qu'en réalité, elle nous était largement suggérée, voire dictée, par les tutelles académiques qui cherchaient à promouvoir un nouveau modèle de productivité scientifique, basé sur la concurrence et la compétition entre pairs et entre revues SHS (De Blic et Sorin, 2020 ; Monod, 2019) : une *réforme imposée* en quelque sorte.

Il convient toutefois d'apporter quelques nuances à cette vision quelque peu sévère et désenchantée du contexte de la transition éditoriale entre *L'Annuaire de l'Afrique du Nord et L'Année du Maghreb*. Car, s'il est vrai que cette réforme a été, en grande partie, imposée par les tutelles, elle a aussi permis d'initier de nouveaux chantiers et de faire bouger les lignes au sein de l'institution, en soulevant des questions qui fâchent.

En premier lieu, elle a mis en évidence la relation asymétrique entre les auteurs de la rive Nord et ceux de la rive Sud de la Méditerranée, reproduisant inconsciemment un modèle de production et de diffusion du savoir *centre-périphérie*, contribuant ainsi à l'invisibilité éditoriale des enseignants-chercheurs maghrébins, assignés aux fonctions de chroniqueurs et d'informateurs. Le pire est que cette tendance asymétrique s'est même amplifiée au fil du temps. Jusqu'aux années 1970-1980, *L'Annuaire* publiait encore des « grandes plumes » du Maghreb, dont les papiers étaient considérés comme des articles de référence. À partir des années 1990, les auteurs maghrébins se font de plus en plus rares dans les livraisons de la revue : ceux et celles né.e.s après les indépendances ont quasiment disparu des sommaires de la publication, comme si le passage de témoin entre générations ne s'était pas vraiment accompli. Bien sûr, les raisons de cette invisibilisation des auteurs du Sud est complexe, relevant d'une multiplicité de facteurs : l'arabisation de l'enseignement supérieur (Grandguillaume, 1978), les politiques des visas et d'accueil restrictives des États européens

¹⁰ Ce que nous appelons avec une certaine ironie « l'anticonformisme conformiste » dans l'air du temps, qui tout en prétendant s'affranchir de la pensée dominante, en reproduit les travers (Bayart, 2010).

(Simon, 2000), l'instabilité des contextes sociopolitiques (Camau, 1996), l'extinction progressive des réseaux de sociabilités scientifiques bâtis juste après les indépendances (Henry, Siino et Vatin, 2012), la dégradation des conditions de travail dans les universités publiques maghrébines (Mazzella, 2009) etc. Toutefois, ces évolutions structurelles ne doivent pas cacher la politique des tutelles visant à promouvoir l'eupéanisation, voire l'occidentalisation des revues SHS : pour être considérée comme une publication « prestigieuse », les revues se doivent d'afficher dans leurs sommaires et leurs comités de rédaction des « plumes du Nord », issues des grandes universités étatsuniennes, canadiennes ou britanniques. Sur ce point, il faut bien reconnaître que les membres du comité de réflexion ont plutôt développé une posture de résistance, refusant de céder aux pressions des tutelles à « l'occidentalisation éditoriale » (Latouche, 2005). À contre-courant de cette injonction à l'occidentalisation, la « jeune garde » de l'IREMAM s'est davantage attachée à reconstituer un réseau d'auteurs maghrébins, généralement bilingue ou trilingue (français, arabe et anglais), ayant accompli leur cursus universitaire dans les pays d'origine et aspirant à tisser des relations de partenariat plus équitables, échappant au schéma classique *Métropole-anciennes colonies*. La réforme éditoriale « sous contrainte » a eu au moins le mérite de poser ouvertement la question du risque de la marginalisation des coopérations universitaires et scientifiques avec la rive Sud de la Méditerranée et plus, grave encore, celle de la hiérarchisation des savoirs en fonction des identités régionales et nationales des auteurs. Sur ce plan, les réformateurs, en dépit des pressions exercées par les tutelles, ont continué à plaider pour le maintien d'une revue des « deux rives » (Berque, 1962 et 1989).

Par ailleurs, le développement des logiques néolibérales et managériales, qui sont déjà perceptibles dans le champ des sciences sociales à fin des années 1990 (Aldrin, Fournier, Geisser et Mirman, 2022 ; Granger, 2015) a obligé les membres du comité de réflexion à repenser totalement l'organisation du travail éditorial. Là aussi, loin d'adopter une posture conformiste qui aurait consisté à accepter passivement la suppression des postes de techniciens et d'ingénieurs et la réduction drastique des crédits publics de la recherche, le groupe des réformatrices et des réformateurs a imaginé des solutions alternatives favorisant une approche davantage égalitaire et paritaire des relations de travail au sein de la publication. À cet égard, la résistance à une conception managériale de la recherche a représenté aussi un moment de prise de conscience collective de modes hiérarchiques et patriarcaux « enracinés » dans la vie de la revue. Pour preuve, depuis sa création en 1962, *L'Annuaire* a fonctionné selon une division du travail éditorial fortement genrée, les « petites mains » étant souvent des femmes, alors que les auteurs et les rédacteurs majoritairement des hommes. En quarante ans (1962-2002), la publication n'a connu qu'une seule rédactrice en chef qui n'est d'ailleurs restée que trois ans à la tête de la publication. De même, le fonctionnement de la revue a reposé très largement, comme nous le mentionnons ci-dessus, sur des rapports de type « mandarin », les jeunes auteurs (doctorants, postdoctorants, hors statuts, etc.) travaillant sous le contrôle étroit d'enseignants-chercheurs statutaires et de rédacteurs en chef. Cette relation maître-disciple était à l'image des us et coutumes du champ universitaire de l'époque et se traduisait parfois par un processus de dépossession du travail éditorial des « jeunes auteurs » au profit des « seniors ». Mais, il est vrai aussi, que *L'Annuaire* est l'une des rares publications SHS sur la Méditerranée et les mondes arabes et musulmans à promouvoir la participation des enseignants-chercheurs non statutaires, en leur permettant de publier en leur nom propre. Aussi, de manière paradoxale, les injonctions managériales des tutelles a-t-elle produit un effet de *feed-back* positif – au moins sur le papier – en incitant les membres du comité de réflexion à imaginer de nouveaux modes d'organisation du travail éditorial dans un contexte de crise structurelle et de menace de disparition de la revue.

Enfin, les pressions à la normalisation éditoriale ont incité le groupe des réformatrices et des réformateurs à penser des outils de lutte pour faire face à l'assignation aréale, fortement pénalisante au sein du champ des sciences sociales. En effet, au fil des années, *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* a été de plus en plus perçu par les évaluateurs externes comme « une revue au rabais », se contentant de compiler des données, des informations et des sources administratives ou médiatiques sur les sociétés du Maghreb et sans aucune armature théorique. En tant que jeunes auteurs ayant fait nos premières « griffes éditoriales » dans la revue, il est vrai que nous partagions en partie ce constat critique, mais nous le vivions aussi comme une injustice et une dépréciation de notre propre travail d'analyse et d'écriture. Pour ces raisons, le comité de réflexion a émis un certain nombre de propositions concrètes afin de favoriser l'appariation au sein de la revue de transversalités disciplinaires, d'espaces de débats théoriques et de réflexions épistémologiques sur les sciences sociales des deux rives. L'idée de faire de l'AAN une « revue des sciences comme les autres », reconnue à fois par les pairs et les tutelles scientifiques, est devenue presque obsessionnelle au sein du comité de réflexion. L'aspiration à la « normalisation éditoriale » est apparue d'autant plus urgente que nous éprouvions des difficultés à recruter de nouveaux auteurs, notamment parmi les doctorants et les postdoctorants qui considéraient, à tort ou à raison, qu'un article dans *L'Annuaire* n'avait pas vraiment d'intérêt pour leur *curriculum vitae* ou leurs dossiers de candidatures au CNRS ou à l'Université.

Simultanément, s'est également posée la question du lectorat : pour qui écrivons-nous ? Comme nous le rappelions précédemment, depuis les années 1980, la rédaction n'avait plus vraiment de politique d'abonnement et de promotion de la publication auprès des bibliothèques universitaires et des institutions publiques. Nous rêvions alors de « reconquérir » les lecteurs perdus – même si nous n'avions pas de données précises sur ce point -, et exprimions le désir que *L'Annuaire* soit lu au-delà des frontières du petit monde des « maghrébologues » et des « machrékologues ». D'où l'impératif de rattrapper le retard de parution et d'imaginer de nouveaux supports de diffusion, même si à l'époque nos moyens étaient limités : la politique d'*Open edition* et les outils numériques n'étaient encore qu'à leur début.

Avec du recul, nous dirions que cet élan réformateur était motivé à la fois par des considérations romantiques et désintéressées (l'amour de la science) mais aussi par un instinct de survie, se manifestant par la peur du déclassement professionnel et d'un enfermement dans les études aréales, que nous vivions parfois comme un stigmate au sein du champ des sciences sociales.

Le goût d'une réforme inachevée...

Ce regard réflexif sur le processus de transition éditoriale de *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* vers *L'Année du Maghreb* pourrait laisser croire en l'existence d'un programme de réformes clairement établi, induisant des étapes et des modalités bien précises de transformation de la publication. Or, comme nous avons essayé de le montrer dans ce papier, le processus a reposé sur un comité informel, certes validé par la direction de l'IREMAM, mais sans lettre de mission et composé majoritairement de jeunes chercheuses et chercheurs totalement « volontaires » qui, tout en étant attaché.e.s à l'histoire de la revue, plaidaient pour l'adoption d'une réforme radicale, sans trop savoir où ils allaient. De plus, le positionnement des membres du comité de réflexion était paradoxal : car, s'ils se considéraient comme une « force de propositions » pour sauver la revue d'une mort programmée, ils refusaient également d'en assumer la charge. Pour le dire plus clairement : aucun membre du groupe des

réformatrices et des réformateurs n'a émis le souhait d'assurer la rédaction en chef de la future publication. D'aucuns y verront une position motivée par des raisons éthiques (éviter une confusion des rôles), d'autres la marque d'une forme de désengagement éditorial, s'expliquant principalement par une réorientation des trajectoires professionnelles et des terrains d'étude (la volonté de passer à autre chose et d'explorer de nouveaux horizons de recherche). En ce sens, les membres du comité de réflexion se sont arrêtés à mi-chemin, refusant d'aller jusqu'au bout de leur « mission réformatrice ». Ils n'ont d'ailleurs laissé aucun texte ou document écrit sur leurs débats internes et encore moins de « plan de réformes », si ce n'est que quelques propositions transmises oralement à la direction de l'IREMAM, dont il ne reste aujourd'hui plus aucune trace. Les archives institutionnelles du laboratoire ne contiennent d'ailleurs aucun dossier au titre de « *Réforme(s) de L'Annuaire d'Afrique Nord* ».

Cette description d'une réforme inachevée conforterait l'hypothèse d'une « rupture éditoriale », sans véritable passage de témoin entre la rédaction de *L'Annuaire de l'Afrique Nord* et celle de *L'Année du Maghreb*. Cependant, cette représentation des événements mériterait quelques nuances. Car, s'il est vrai que, les réformatrices et les réformateurs n'ont laissé ni testament éditorial, ni programme de transition, ils ont dressé ce qui s'apparenterait au portrait-robot d'une future équipe de rédaction : ils la concevaient comme davantage ancrée dans le paysage éditorial des SHS (*open édition*, numérisation, processus d'évaluation des articles, charte éthique, etc.), faisant le lien entre les différents espaces des mondes arabes et musulmans (incluant même les relations avec l'Afrique subsaharienne et la question des diasporas), possédant des compétences linguistiques notamment en arabe standard et en dialectes, ancré dans une démarche résolument transdisciplinaire, soucieuse de s'ouvrir aux nouvelles générations d'enseignants-chercheurs de la rive du Sud de la Méditerranée et, enfin, désireuse d'instaurer des rapports plus égalitaires et paritaires dans l'organisation du travail. Le groupe des « conciliateurs-réformateurs » a produit une esquisse de ce qui pourrait être considérée comme la « rédaction idéale » de la future publication, héritière putative de *L'Annuaire de l'Afrique Nord*. Celle-ci trouvera une traduction concrète quelques années plus tard avec la mise en place du tandem rédactionnel Éric Gobe¹¹/Sabine Partouche¹², qui aura le courage de porter le processus de transition éditoriale jusqu'à son terme et d'accompagner les premiers pas de *L'Année du Maghreb* (Gobe, 2004 ; Lachenal, Le Pape, Le Sourd et Znaiem, 2023).

Bibliographie

ALDRIN, Philippe, FOURNIER, Pierre, GEISSER Vincent, et MIRMAN, Yves, 2022, « Chercheur de terrain : une profession à l'autonomie menacée », dans *L'enquête en danger. Vers un nouveau régime de surveillance dans les sciences sociales*, Paris, Armand Colin, p. 23-52. DOI : 10.3917/arco.aldri.2022.01.0023.

BAYART, Jean-François, 2019, « En sciences sociales, le mal nécessaire des "aires culturelles" – et ses dangers », Le Club de Mediapart, 14 octobre 2019.

¹¹ Directeur de recherche au CNRS à l'IREMAM. C'est à son retour de délégation à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain de Tunis (IRMC), en 2004, qu'il se voit confier le poste de rédacteur en chef de *L'Année du Maghreb*.

¹² Ingénieure de recherche au CNRS, affectée à l'IREMAM, spécialiste des métiers de l'édition. Elle assure depuis 2009 le secrétariat de rédaction de *L'Année du Maghreb*.

<https://blogs.mediapart.fr/jean-francois-bayart/blog/141019/en-sciences-sociales-le-mal-necessaire-des-aires-culturelles-et-ses-dangers>

BAYART, Jean-François, 2010, *Les études postcoloniales, un carnaval académique*, Paris, Karthala, coll. « Disputatio ».

BENHLAL, Mohamed, 2002, « L'Annuaire de l'Afrique du Nord (1962-2003) », *site internet de l'IREMAM*, <https://iremam.cnrs.fr/fr/lannuaire-de-lafrique-du-nord>

BERQUE, Jacques, 1989, *Mémoires des deux rives*, Paris, Seuil.

BERQUE, Jacques, 1962, « Sciences sociales et décolonisation », *Revue Tiers-Monde*, n° 9-10, p. 1-15.

BOURDIEU, Pierre, 2015, « Retour sur l'expérience algérienne », dans QUIJOUX, Maxime (dir.), *Bourdieu et le travail*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015. DOI : 10.3917/puf.bourd.2006.01

BORZEIX Anni et ROT Gwenaële, 2010, *Sociologie du travail. Genèse d'une discipline, naissance d'une revue*, Paris, Université Paris 10..

DE BLIC, Damien et SORIN, Cécile, 2020, « LPPR – Derrière les injonctions à publier, une mise en danger de l'édition scientifique », [En ligne], *Sauvonsluniversite.com*, 5 février. http://www.sauvonsluniversite.com/IMG/pdf/lppr_et_e_dition.pdf.

CAMAU, Michel, 1996, « Les voies et moyens d'une banalisation d'une aire culturelle : approches du politique dans le monde arabe et musulman », atelier, V^e Congrès de l'Association française de science politique organisée à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence : <http://www.afsp.msh-paris.fr/archives/199x/1996.html>

CAMAU, Michel, 1996, « Politique dans le passé, politique aujourd'hui au Maghreb », dans BAYART, Jean-François (dir.), *La greffe de l'État*, Paris, Karthala, p. 63-93. DOI : [10.3917/kart.bayar.1996.01.0063](https://doi.org/10.3917/kart.bayar.1996.01.0063)

DARBON, Dominique, 2003, *Réflexions sur l'africanisme en France*, Rapport pour le CNRS dpt. SHS, Paris, décembre : <https://etudes-africaines.cnrs.fr/wp-content/uploads/2016/03/Livre-Blanc-GIS-Etudes-africaines-2016.pdf>

DENOIX Sylvie, 2004, « Des culs-de sac heuristiques aux garde-fous épistémologiques ou comment aborder l'aire culturelle du "monde musulman" », *REMMM*, n° 103-104, p. 7-26. DOI : 10.4000/remmm.2922

FALL, Mouhamedoune Abdoulaye, 2011, « Décoloniser les sciences sociales en Afrique », *Journal des anthropologues*, vol. 124-125, n° 1-2, p. 313-330. DOI : [10.4000/jda.5874](https://doi.org/10.4000/jda.5874)

FRIDENSON, Patrick, 2009, « La multiplication des classements de revues de sciences sociales », *Le Mouvement Social*, vol. 226, n° 1, p. 5-14. DOI : [10.3917/lms.226.0005](https://doi.org/10.3917/lms.226.0005)

GEISSER, Vincent, 2020, « Les revues savantes face à l'idéologie du "darwinisme managérial" : une lutte oui, mais pour quelle survie ? », *Migrations Société*, vol. 179, n° 1, p. 3-12. DOI : [10.3917/migra.179.0003](https://doi.org/10.3917/migra.179.0003)

GOBE, Eric, 2004, « Avant-propos », *L'Année du Maghreb* [En ligne], mis en ligne le 08 juillet 2010, consulté le 07 juin 2024. DOI : 10.4000/anneemaghreb.237

GRANDGUILLAUME, Gilbert, 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose.

GRANGER, Christophe, 2015, *La destruction de l'université française*, Paris, La Fabrique.

HENRY Jean-Robert et VATIN Jean-Claude (dir.), 2012, *Le temps de la coopération. Sciences sociales et décolonisation au Maghreb*. En collaboration avec SIINO, François, Paris, Karthala-IREMAM, 405 p.

HMED, Choukri, PERRIER, Antoine, 2023, Les études maghrébines en France. *Livre blanc, GIS Moyen-Orient Mondes musulmans*. DOI : 978-2-493818-04-1

KIENLE, Eberhard (ed.), 2010, *Les sciences sociales en voyage. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient vus d'Europe, d'Amérique et de l'intérieur*, Paris, IREMAM - Karthala.

LABORDE, Caroline, LELIEVRE, Éva et VIVIER, Géraldine, 2007, « Trajectoires et événements marquants, comment dire sa vie ? Une analyse des faits et des perceptions biographiques », *Population*, vol. 62, n° 3, p. 567-585. DOI : [10.3917/popu.703.0567](https://doi.org/10.3917/popu.703.0567)

LACHENAL, Perrine, LE PAPE, Loïc, LESOURD, Céline et ZNAIEN, Nessim, 2023, « Édito : Dans l'intimité de la fabrication d'un numéro *under pressure* », *L'Année du Maghreb*, n° 29 | 2023, p. 3-6. DOI : 10.4000/anneemaghreb.11571

LATOUCHE, Serge, 2005, *L'occidentalisation du monde*. Essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire, Paris, La Découverte.

LONGUENESSE, Elisabeth et SIINO, François, 2005, « Aires culturelles et pluridisciplinarité : quel enjeu pour les sciences sociales ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 105-106, p. 7-12. DOI : 10.4000/remmm.2337

TONDA, Joseph, 2012, « L'impossible décolonisation des sciences sociales africaines », *Mouvements*, vol. 72, n° 4, p. 108-119. DOI : doi.org/10.3917/mouv.072.0108